Catalogue de la vente du 30 janvier 2025

Conditions de vente aux enchères publiques

Conditions standards

1. Les objets sont adjugés après trois criées au plus offrant sous réserve de certains objets qui ne peuvent être adjugés en dessous d'un montant minimum qui, le cas échéant, sera annoncé par le préposé à l'enchère lorsque les objets en question seront mis en vente. C'est le cas notamment des objets en métaux précieux qui ne peuvent être adjugés à un prix inférieur à la valeur du métal.

2. Les offres conditionnelles ou sous réserves ou qui ne portent pas sur une somme déterminée ne seront pas prises en considération.

3. Le paiement doit avoir lieu au comptant et en espèces au moment de l'adjudication. Les chèques et cartes de crédit ne sont pas acceptés. A défaut, l'offre sera considérée comme non avenue et les enchères seront continuées, l'offre immédiatement inférieure étant à nouveau criée trois fois. Le paiement total ne peut toutefois être effectué en espèces que jusqu'à CHF 100'000. Si le prix est plus élevé, le paiement du montant excédentaire doit être effectué dans les cinq jours ouvrables à compter du jour de la vente par l'entremise d'un intermédiaire financier au sens de la loi fédérale du 10 octobre 1997 sur le blanchiment d'argent. Le préposé aux enchères communique avant les enchères le mode de paiement. La remise des actifs n'a lieu que lorsque le service des ventes peut disposer du montant de manière irrévocable.

4. Le montant de l'adjudication inclut la TVA.

5. Les objets sont vendus sans aucune garantie. Ils sont réalisés dans l'état où ils se trouvent au moment de l'adjudication, avec leurs défauts, imperfections et erreurs éventuelles de description. La description ainsi que le rapport de condition et l'évaluation ont été effectués avec soin mais sont donnés à titre indicatif et ne constituent en aucun cas un élément de garantie. Il en est de même en ce qui concerne l'auteur, la signature, la date, la provenance, l'attribution, l'origine, l'authenticité et l'état des lots. L'acheteur se fera sa propre opinion sur l'objet considéré, en particulier pendant l'exposition. Une fois l'adjudication prononcée, aucune réclamation de quelque nature qu'elle soit ne sera admise, même si elle a pour objet la description formulée dans la publicité et/ou avant les enchères. Les biens ne seront ni repris ni échangés.

6. Dès son adjudication, l'objet vendu est placé sous la seule responsabilité de l'acquéreur.

7. Sauf disposition contraire annoncée en fin de séance par le préposé aux enchères, les objets doivent être enlevés le jour de la séance d'enchères à partir de 14h00 jusqu'à 17h00. A défaut d'enlèvement durant la période précitée, les objets pourront être soit détruits, soit remis à une œuvre caritative, soit mis en vente une seconde fois sans qu'aucune somme ne soit restituée à l'adjudicataire.

YAMAHA YP125RA-SP, 2023, 3'511 km

1

2

Retiré

FORD FIESTA 1.25l, 2012, 220'430 km

3

OPEL ASTRA K 14XFT, 2023, 145'221 km

4

MERCEDES E 350 (version USA), 2019, (100'094 miles) 162'000 km

5

VW TIGUAN 2.0TSI, 2012, 141'983 km

6

VW TIGUAN 2.0 TDI 4M, 2018, 109'669 km

7

MINI COOPER S CLUBMANN, 2017, 110'539 km

8

VW LT35 TRANSPORT DE CHEVAUX, 1989, 174'600 km

9

Fiat 500,1972, 96'917 km

10

SUZUKI VITARA 1.4 4WD, 2018, 78'579 km

11

YAMAHA MW125A, 2015, 20'814 km

12

CITROEN C4 1.6L, 2010, 83'207 km

13

CITROEN BERLINGO 1.6 HDI, 2011, 358'153 km

14

VW CADDY, 2009, 164'807 km

(avec divers outils)

15

VW CADDY ERDG. MAXI, 2010, 151'535 km

(avec divers outils)

16

VW CADDY ERDG. MAXI, 2015, 104'415 km

(avec divers outils)

17

MERCEDES VITO 111 CDI, 2007, 180'628 km

(avec divers outils)

18

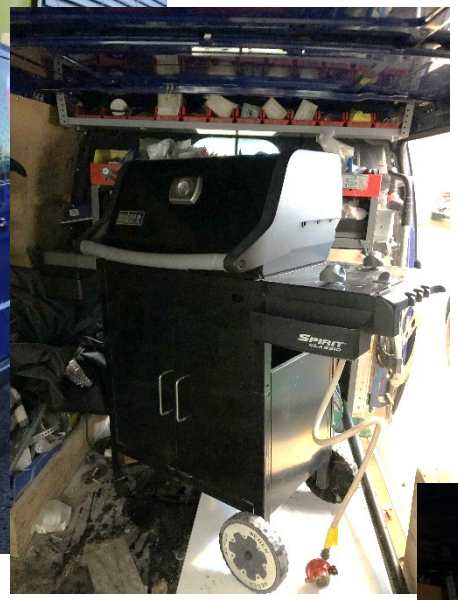

CITROEN JUMPI 1.6 HDI 90, 2014, 199'404 km

19

CITROEN JUMPER 2.2HDI, 2011, 168'748 km

20

DACIA DOKKER 1.2, 2015, 127'003 km

21

AUDI QUATTRO A3 2.0 TFSI, 2004, 214'188 km

22

MERCEDEZ GLE 500 V8, 2017, 81'774 km

23

MERCEDEZ S 560 V8 AMG LINE 4matic, 2017, 106'535 km

24